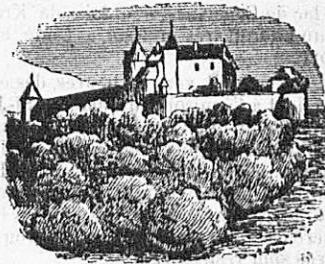




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 9^h 11^h 50 (d. j. f. 14^h 30) 15^h 20^h 07. BULLE, dép. 6^h 9^h 50 (10^h 12) 13^h 17^h 50

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. K. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Chambres fédérales.

L'Assemblée fédérale a tenu jeudi une très courte séance pour liquider 139 recours en grâce. Toutes les propositions de la commission ont été adoptées. Le Conseil national reprend ensuite le projet relatif à l'établissement des étrangers. M. Schopfer expose le sujet; il s'agit d'insérer dans la Constitution un article donnant à la Confédération le droit de légiférer en la matière. La commission est unanime à approuver le projet; il n'y a de divergences que sur l'étendue des compétences de la Confédération: une minorité veut les étendre, et enlever tout pouvoir aux cantons. Mais, combattue par les rapporteurs et M. Häberlin, la proposition est rejetée et l'ensemble du projet voté sans opposition. La prochaine session commencera le 21 septembre.

Le Conseil des Etats a abordé, jeudi matin, le projet relatif aux assurances. M. Schopfer propose d'approuver le texte du National; en revanche, M. Dind combat l'assurance invalidité qui donnerait un caractère aléatoire au projet; il votera contre celui-ci, car sa couverture financière n'est plus assurée. M. Savoy fera de même; en revanche, MM. Brügger et Räber parlent en faveur du texte fédéral.

Un article du code pénal militaire a failli faire revivre, jeudi soir, au Conseil National, les séances animées où l'on discutait la loi Häberlin; il s'agit d'une disposition punissant les citoyens qui adhèrent à des groupements dont l'activité tend à ruiner la discipline militaire. Les socialistes et les communistes ont vivement protesté contre cet article et en leur nom MM. Huber, Canova, Faulstein, Creulich l'ont combattu au nom de la liberté d'association, tandis que MM. Häberlin, Maunoir, Seilor, ont montré la nécessité de mesures préventives contre la formation de conseils de soldats; pour bien marquer que la commission ne voulait pas instituer de procès de tendances, elle propose de limiter la punition à l'accusé qui aura agi sciemment. M. Schopfer trouve que cette concession est superflue, mais la Chambre la maintient et à une forte majorité, par 140 voix contre 48, approuve l'article. Le code pénal est ensuite abandonné.

Vendredi matin, le Conseil National a maintenu sa décision antérieure et refusé d'entrer en matière sur le projet relatif au séquestre des biens appartenant à des états étrangers; c'est M. Schopfer qui, appuyé par M. Polrig, a fait triompher cette thèse, tandis que M. Moita et les socialistes recommandaient l'abolition de l'exécution forcée.

Après avoir adopté les crédits supplémentaires, la Chambre a liquidé une série d'articles du code pénal militaire. La majorité l'a emporté sur toute la ligne.

Le Conseil des Etats a liquidé jeudi, dans sa séance de relevée, quelques divergences de la loi sur les douanes. Vendredi matin, il a terminé ses débats sur les assurances. MM. Hauser, Morlaud, Burkin, Virtet et MM. Schulthess et Musy ont parlé en faveur du projet adopté par le Conseil national, et recommandé l'adoption de l'assurance invalidité. MM. Dind, de Mouton et Moser ont combattu cette dernière branche, tout en se déclarant sympathiques

aux assurances sociales. Le projet a été finalement adopté par 27 voix contre 7.

Avis aux automobilistes.

Maintenant que nos principales routes alpines sont chaque jour abondamment sillonnées de véhicules à moteur de tous genres, de tout calibre, il est indispensable et dans l'intérêt de tous que l'on s'en tienne strictement à un certain nombre de règles.

Les automobiles postales croisent et dépassent toujours du côté montagne sur les routes alpines suivantes: Grand-St-Bernard, Simplon, Sion-Handères, Sion-Les-Agettes, Sierre-Ayer, Grimsel, Furka, Oberalp, Gothard, Klausen, Lukmanier, Reichenau-Flims-Ilanz Vals, Thuisis Splügen-Bernardin-Mesocco, Ander-Avers, Coire-Tschierschen, Coire-Lenzerheide-Tiefencastel-Julier-St-Moritz-Maloja-Castasegna, Zernerz-Ofenberg-Munster et Schulspfunds. Les automobiles postales portent comme signe distinctif un disque jaune avec écusson postal. Ce disque est apposé, à l'avant, à côté du pare-bise et, à l'arrière, à la carrosserie. Si la voiture principale est suivie de suppléments, chaque véhicule précédant la dernière voiture porte un disque rouge avec diagonale blanche. Elles emploient en outre un signal fanfare à trois sons.

Nouvelles diverses.

Le vieil alpiniste retrouvé

Le touriste genevois John Langdorf, 76 ans, membre du Club alpin Genevois, qui avait disparu le dimanche 31 mai, jour de la Pentecôte, dans le massif du Grammont, au cours d'une excursion, a été retrouvé, vendredi matin, près du chalet Landemorge, alpage de la commune de St-Gingolph, à 1200 mètres d'altitude, au-dessous du lac de Levenex (1638 mètres). Le chemin qui, du sommet du Grammont (2170 m.), descend par Voys et Lovenex dans le ravin des Nez, du côté nord de la Dent de Velan, sur Novel, en suivant la frontière franco-suisse, fait de nombreux lacets; on suppose que, cheminant le soir, Langdorf a manqué le tournant d'un de ces lacets, est tombé le long de la pente, très raide, sur le tas de cailloux où gisait son cadavre. Il a été découvert par M. Eugène de Rivaz, de Saint-Gingolph. Le corps est dans un état de décomposition avancée; une jambe brisée en deux endroits, ce qui fait craindre que l'infortuné alpiniste, dans l'impossibilité de bouger, ait succombé d'épuisement, sans secours.

Tué par une pierre

Alors qu'il se rendait dans les alpages situés dans la partie supérieure de la vallée de la Morge, un habitant du hameau de Vuisee, commune de Savièze, nommé Jean Reynard, fut atteint à la tête par une pierre de respectable dimension détachée de la montagne.

Malgré l'intervention de témoins de l'accident, le pauvre homme succomba peu après sans avoir repris connaissance.

L'an passé, à peu près à la même époque, le frère de Jean Reynard trouvait déjà une mort tragique dans les ravins qui surplombent les ruines du château de la Soie.

La mort des poissons

Nous apprenons qu'une épidémie subite est en train de causer des ravages terribles dans le monde des poissons. C'est par centaines de milliers que des poissons de

toutes espèces et de toutes dimensions flottent, gonflés, à la surface du lac pour être entraînés peu à peu par le courant jusqu'au port de Genève et de là dans le Rhône.

Tous les matins, écrit le Journal de Genève, les employés des forces motrices sont obligés de nettoyer les grilles et enlèvent plusieurs centaines de kilos de poissons morts.

L'analyse des eaux, à laquelle a procédé le service d'hygiène, n'a rien relevé d'anormal et l'autopsie des poissons n'a pas permis de déterminer la cause de cette destruction en masse. Des recherches vont être entreprises par les laboratoires de zoologie lacustre et de microbiologie, qui permettront, espérons-le, d'être fixés sur la nature d'une maladie qui risque d'avoir de graves conséquences.

Le Dr Oltramare, professeur à l'Université de Genève, a déclaré au sujet de cette épidémie, que la mortalité est générale, sur toutes les rives du Léman. En tout cas, il a constaté, aux grilles des forces motrices de la Coulouvrenière, la présence de cadavres, de vengerons, de lottes, de brochets et de tanches; il semble jusqu'à présent que la truite ait échappé à l'épidémie. Il s'agit bien d'une épidémie n'épargnant probablement aucune espèce. La cause de la mort semble due à une intoxication microbienne atteignant les branchies et le foie, mais sans qu'on puisse constater de parasites visibles à l'œil nu.

L'atroce guerre des gaz unaniment condamnée à Genève par quarante-cinq Etats.

La Commission générale de la Conférence pour le contrôle du trafic des armes, réunie à Genève, a approuvé, à l'unanimité, le texte d'un protocole relatif à la guerre chimique et bactériologique par lequel toutes les puissances signataires déclarent confirmer les traités antérieurs relatifs à l'interdiction de moyens ou de procédés de guerre contraires au droit des gens et ajoutent expressément l'interdiction de tout emploi tant des gaz asphyxiants, toxiques ou similaires, que de tous moyens de guerre bactériologiques.

En proclamant ce vote, le président de la Conférence, M. Carton de Wiart, en a souligné l'importance, faisant remarquer qu'une décision catégorique et formelle prise au nom de quarante-cinq Etats par des délégués autorisés et particulièrement au courant des choses de la guerre ne pouvait manquer d'être accueillie très favorablement par l'opinion universelle.

D'accord, surtout qu'il y a encore assez d'autres armes cruelles sans celle-là.

NOUVELLES SUISSES

Pas d'importation de taureaux. — L'Office fédéral vétérinaire a interdit à partir du 24 juin l'importation de taureaux d'abatage.

La Foire Coloniale. — La Foire internationale de produits coloniaux et exotiques, qui s'ouvrira à Lausanne le 27 juin, en même temps que le VI^{ème} Comptoir Suisse, permettra aux hommes d'affaires de notre pays ainsi qu'au public suisse en général de se renseigner sur un bon nombre de pays d'outre-mer. Il y a toutefois quelques-uns qui ne seront pas représentés à la manifestation de Lausanne. Pour combler cette lacune, la direction de la Foire a chargé de Bureau International Suisse (B. I. S.), à Lausanne, subventionné par la Confédération, de tenir à la dis-

position des visiteurs de l'exposition sa riche documentation sur les pays étrangers. Les dossiers du Bureau International Suisse (8, Grand-Pont, Lausanne) ayant trait à plus de 140 pays et colonies étrangers contiennent, en outre, une foule de renseignements d'ordre économique, géographique, ethnographique et politique.

Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents. — Durant le mois de mai 1925, on a enregistré, au nombre des accidents professionnels, 23 cas mortels (33 en mai 1924), 7153 autres cas (7606); au total 7176 (7639). Au nombre des accidents non professionnels, 17 cas mortels (17), 2833 autres cas (2105); au total, 2850 (2122). Le total général s'élève ainsi à 9526 (9761) accidents. Le nombre total d'accidents depuis le commencement de l'année est de 42.983 (43.331).

Les rentes pour le mois de mai 1925 se montent à 469.258,30 fr. (325.260,35) pour les rentes d'invalides et à fr. 271.084,95 (189.532,75) pour les rentes de survivants. Le total des rentes du mois de mai est de 740.343,25 fr. (514.793,10).

Au 31 mai 1925, le nombre des assurés bénéficiant d'une rente d'invalidité était de 12.198 et le nombre des familles bénéficiant d'une rente de survivants de 2478.

Le nombre des entreprises soumises à l'assurance obligatoire est de 36.800 (36.214) à fin mai 1925.

Exposition fromagère de l'exposition suisse d'agriculture. — Nous relevons dans un appel aux fabricants de fromage que l'exposition fromagère de l'automne prochain comprendra: 500 pièces de fromage d'Emmenthal, 200 pièces de Gruyère, 200 pièces de fromage de montagne, un grand nombre de Tilsit et de fromage à pâte molle ainsi que diverses sortes de fromage de conserve. Le public aura ainsi l'occasion de réaliser le développement énorme de notre fabrication de fromage.

Abatages. — Au cours du premier trimestre de 1925, on a abattu dans les grands abattoirs de la Suisse un total de 14.239 pièces de gros bétail, 33.725 veaux, 40.558 porcs et 10.134 moutons. Sur le nombre des pièces de gros bétail, 9320, soit le 65 %, étaient de provenance étrangère. De façon générale, on note un recul par rapport à l'année dernière.

La foudre incendiaire. — Samedi, la foudre est tombée sur la ferme de M. Hans Herrli à Lyss. La maison d'habitation et la grange attenante ont été entièrement détruites. Le bétail a pu être sauvé, mais les provisions de fourrage et les récoltes sont restées dans les flammes.

Un quart d'heure plus tard, la foudre est tombée sur la maison d'habitation d'un autre agriculteur, nommé également Hans Herrli. La maison a été entièrement détruite de même que les provisions. Deux autres bâtiments ont été endommagés.

Samedi, la foudre a complètement détruit la ferme de M. Emile Amstutz à Studen (près Brugg). La plus grande partie du mobilier et toutes les réserves de fourrage sont restées dans les flammes. Le bétail a pu être sauvé. Les dégâts sont importants.

Noyades.

A Ascona (Tessin), un garçonnet de 3 ans, nommé Pietro Bacchi, ayant vu ses frères aînés s'éloigner de la rive en bateau, voulut les suivre et se noya.

Un jeune garçon de 17 ans, nommé Walburger, de Trogen, qui se baignait dans

avait contenu tout moré et respecté. ec un soin parti- ait été sûre de son out, près de la fe- me voiture qui ar- minutes, Michel vers lui, les yeux és par le plaisir ! cria Michel, en daïs à vous trou- s vous êtes brave urrait-il que vous e votre adversaire? out cas, est que, si oute pas de peine épondit Lucyenne n'est ce pas, sont nt à ma mère et les prendre.

n bas. Il faut vous vre Lucyenne! Le aurait folie à le eux. Et souvenez- dans cette cruelle ma maison vous épliqua Lucyenne. (A suivre.)

LA GRUYÈRE" tageux te. ES, VEVEV Traschel frères. rable.

AMOIS ON :- ion. - Truites. ph. 81.

ôtel. eures, à son bureau, e la Gruyère vendra

che, Bulle Alpes et du Tilleul, danse, appartements mobilier d'hôtel for-

Office à disposition 1464 tes de la Gruyère.

artielle paille depuis 1 fr. , Bulle.

s Hirt eures

Nous expédions franco contre remboursement!

26/29 9.90 30/35 11.50 35/39 12.50 30/35 15.— 35/39 18.— 35/43 19.50 35/43 19.— 40/48 20.— 40/48 23.— 40/48 20.50 40/48 28.—

FRIBOURG

le lac de Constance, non loin de Kratzern, à un endroit très profond, a coulé et s'est noyé.

Vendredi, vers 19 heures, des enfants jouaient à l'épuisoir du quai de St-Jean, à Genève, lorsque l'un de ceux-ci, René Bellotti, âgé de 13 ans, longea une corniche et, perdant l'équilibre, tomba dans le Rhône. Entraîné par le courant très rapide, l'enfant a disparu dans les flots. Toutes les recherches entreprises pour retrouver le corps sont restées vaines.

Tessin. — Accident mortel. — Un jeune homme de 24 ans, nommé Porta, qui revenait de l'Alpe Cortenova dans le massif Compo Valle Maggia, avec un véhicule chargé de bois, est tombé et a eu la poitrine enfoncée. Il a été conduit à l'hôpital de Cevio où il est mort.

Vaud. — Un comité embarrassé. — C'est celui de la Société hippique du Léman. Deux fois de suite, soit l'année dernière et cette année-ci, le poulain qui constitue le premier lot de la tombola des courses hippiques de Morges n'a pas été réclamé.

L'année passée déjà, le montant du premier lot dut être versé à diverses œuvres de bienfaisance.

Valais. — Un Valaisan tué au Maroc. — Le *Confédéré* apprend qu'un jeune homme de Martigny, engagé dans la Légion étrangère depuis six mois, est tombé le 5 mai au Maroc, sous les balles des Rifains. C'est un nommé Eugène Cretton, né à Martigny-Ville, en 1905, et fils de M. Jules Cretton, charpentier à Chamonix.

Lucerne. — Sera-t-il exécuté ? — Devant la cour criminelle de Lucerne a comparu vendredi le nommé Joseph Wermelinger, ouvrier, 31 ans, accusé d'avoir, le 30 janvier 1921, tué Aloïs Schurmann, médecin naturaliste, âgé de 42 ans, demeurant seul à Nebikon.

Wermelinger n'avait pu fournir d'alibi; il s'était du reste maintes fois contredit au cours des interrogatoires, mais n'avait pas avoué.

Le procureur général a requis contre lui la peine de mort.

Un autre individu avait tout d'abord été soupçonné d'être l'auteur du crime et avait été incarcéré pendant de longs mois. Finalement, il fut remis en liberté. Faute de preuves, le tribunal criminel a acquitté l'accusé. Le procureur général a interjeté appel auprès du tribunal cantonal.

Glaris. — Tué par le tonnerre. — Sur l'Erdalp, près d'Elm, la foudre est tombée sur une cabane de bergers.

Le jeune Walter Elm, âgé de 11 ans, a été foudroyé. Deux pièces de gros bétail ont été tuées.

La société des officiers suisses.

Samedi et dimanche a eu lieu, à Genève, l'assemblée générale de la Société des officiers suisses. Les délégués se sont réunis sous la présidence du colonel divisionnaire Sarasin, commandant de la 2^{me} division, président central.

Les travaux suivants, présentés au concours, ont obtenu des prix :

FRUILLETON DE "LA GRUYÈRE"

Dernière du Nom

PAR 26

TESSIER-BAILLEUL

— Naturellement, reprit Michel, vous refuserez l'invitation que pourrait vous faire Mme de Kersollec de l'accompagner aux Reinettes. Sa position n'est plus ce qu'elle était, et la place d'une jeune fille vive, enthousiaste, ne saurait être chez elle. Ainsi, Lucienne, il est bon que vos relations avec elle n'aillent pas plus loin. J'ai déjà vu Mme de Kersollec, j'ai eu un petit entretien avec elle, elle quittera la pointe de Kerovan aujourd'hui.

Lucyenne se redressa vivement. — Comment avez-vous osé ? s'écria-t-elle. Yvonne est ma meilleure amie. Pauvre et chère Yvonne ! Vous ne savez donc pas combien elle a besoin de moi. Vous ne savez pas combien j'ai besoin d'elle.

— C'est elle-même qui m'a dit qu'elle partirait aujourd'hui, dit Michel, en s'exécutant. Elle a convenu elle-même que les Reinettes ne seraient pas pour vous une demeure convenable. Soyez raisonnable. Lucyenne, ma chère enfant ! J'ai voulu prendre sur moi la peine de congédier vos invités; cette corvée vous aurait été trop pénible. Vous me pardonnez d'avoir été trop prompt dans mon dévouement ? Alors,

1^{er} prix : major Waldis, de l'état major général, pour un travail sur la guerre en montagne.

2^{me} prix : major Sennhauser, de l'état-major général, pour un travail sur la cavalerie.

3^{me} prix : premier-lieutenant Schmidt, pour un travail sur les ponts lourds.

4^{me} prix : capitaine Adolphe Zoller, pour un travail sur l'organisation de la compagnie d'infanterie.

5^{me} prix : capitaine Müller.

6^{me} prix : capitaine-mitrailleur Albert Amy.

7^{me} prix : capitaine de génie Grappin. Des discours ont été prononcés au banquet par le colonel Sarasin, par M. Scheurer, chef du département militaire fédéral, par M. Guillaume Pictet, conseiller d'Etat, par le colonel Frey, au nom des Argoviens, puis par M. le colonel Dollfus, du Tessin, qui a donné rendez-vous aux officiers suisses dans trois ans au Tessin.

A L'ÉTRANGER

BULGARIE

Des condamnations à Sofia.

Le conseil de guerre de Sofia a prononcé sa sentence dans le procès contre Mittenoff, ancien chef des ateliers des troupes de génie. Mittenoff est condamné à la peine de mort par pendaison. Ses complices Pentcheff et Loultcheff ont été condamnés respectivement à huit et quatre ans d'emprisonnement pour avoir bâti des cachettes dans les maisons des conspirateurs; Groudoff, accusé d'avoir soustrait des objets appartenant à l'Etat, a été condamné à une amende de 2000 levass.

3194 conspirateurs en prison.

Répondant à la Chambre à une question du parti socialiste sur le régime des détenus à la suite des récents événements, le ministre de la guerre a expliqué les mesures auxquelles les autorités militaires durent recourir pour paralyser promptement l'activité de conspirateurs disposant dans le pays d'un parfait réseau d'organisations clandestines. Le ministre a rappelé que le nombre des détenus actuellement dans toutes les prisons est exactement de 3194, contre lesquels sont ouvertes des informations et pèsent de lourdes charges. Les mesures prises en vue de l'accélération de la marche des procès permettent de liquider rapidement les instances en cours.

CANTON DE FRIBOURG

Office du travail. — L'office a reçu en mai 327 demandes de travail et 342 offres d'emploi. Il a fait 246 placements.

Le bureau pour femmes a reçu 156 demandes de travail et 254 offres d'emploi et a fait 92 placements stables.

Distinction. — L'Association française pour l'encouragement des études grecques, à Paris, a décerné sa grande médaille d'argent et le titre de membre correspondant à M. Pierre Bise, de Fribourg, en reconnaissance de ses contributions à l'his-

descendons au salon, on nous attend.

Il lui offrit son bras. Yvonne était déjà dans l'appartement, désireuse de donner à son amie, dans cette épreuve, le soutien de sa présence.

Lucyenne s'arrêta près de la porte, et promena son regard sur les personnes assemblées.

Son tuteur, M. Brun, l'air triste et anxieux, s'avança au devant d'elle et lui prit la main.

M. Simon s'approcha à son tour et la salua. Deux personnes se tenaient à l'arrière-plan, d'un air modeste. Lucyenne pensa, avec raison, que c'étaient les personnes qui avaient eu soin de l'enfance de Raymond de Kerovan.

Deux autres, encore, faisaient partie du groupe : Raymond de Kerovan, puis, une dame qui était à demi renversée sur un fauteuil, et dont la robe de soie était soigneusement étalée autour d'elle.

Raymond accourut vers Lucyenne avec un sourire. Il avait l'air gracieux d'un homme qui se sentait déjà maître de la situation.

— Enchanté de vous revoir, ma charmante cousine, dit-il, en tendant la main à Lucyenne.

Celle-ci aurait repoussé cette main, si tant de regards n'avaient été fixés sur elle.

A ce moment, la dame se leva et s'avança, en rejetant son voile en arrière. Son visage avait encore une certaine beauté, mais il était aisé de voir du rouge sur ses joues.

toire de la philosophie grecque, par la publication de diverses études sur les présocratiques et en particulier Héraclite d'Éphèse.

A propos de la Semaine Fribourgeoise. — A propos de l'initiative d'une semaine fribourgeoise à Genève qui se tiendrait en septembre prochain, initiative lancée dans la presse par un groupe de Fribourgeois de Genève,

le Comité du Cercle Fribourgeois de Genève (Hôtel du Jura, Chantepoulet) nous demande de déclarer qu'il désapprouve, au moins pour cette année, cette idée, ceci pour les raisons suivantes :

Un certain nombre d'exposants fribourgeois ont participé à la Foire de Bâle; d'autres participeront au Comptoir Vaudois de Lausanne, en été; un plus grand nombre participeront à l'Exposition Nationale Suisse d'Agriculture à Berne, en septembre prochain.

Dès lors peut-on raisonnablement espérer une participation suffisante d'exposants fribourgeois à cette semaine fribourgeoise qui se tiendrait à Genève, en septembre, quelques jours avant ou après l'Exposition de Berne.

Si cette semaine fribourgeoise ne doit pas être imposante, représentative des ressources fribourgeoises et vraiment digne du canton, mieux vaut y renoncer cette année.

C'est d'ailleurs le sentiment du Conseil d'Etat de Fribourg lui-même qui, consulté par les auteurs de l'initiative, a donné une réponse nettement défavorable.

Enfin l'on sait qu'il se tiendra à Genève, en octobre, une exposition des produits vaudois. Une semaine fribourgeoise tenue juste avant, en septembre, ne pourrait que la gêner. Serait-ce faire note de bons Confédérés ?

De nouvelles cloches à Farvagny. — Le dimanche 7 juin, l'importante paroisse de Farvagny a fêté le baptême de deux nouvelles cloches, sorties de la fonderie Ruetschi, à Aarau.

Société fribourgeoise des juristes. — Cette société, présidée par M. Robert de Weck, président du Tribunal cantonal, tiendra sa réunion d'été à Estavayer-le-Lac, le dimanche 28 juin. Le programme prévoit une assemblée à l'Hôtel de Ville, avec conférences de M. Bovet, préfet de la Broye, et de M. de Vevey, avocat à Fribourg, sur le droit d'Estavayer. L'après-midi sera consacré à une promenade sur le lac et à une visite de la ville et du château.

Les méfaits de la foudre. — Au cours de l'orage de samedi, qui a sévi avec une certaine intensité dans la Glâne, la foudre est tombée sur la ferme des frères Rey, à Châttonnaye. Cinq hommes étaient occupés à ce moment à faire fonctionner le monte-foin. La foudre, après avoir pénétré par le faite du toit, longea le câble de l'appareil puis suivit la chaîne de fer que manipulaient les ouvriers. La commotion ressentie fut terrible. Les cinq hommes furent projetés à terre et lorsqu'on les releva, ils ne manifestaient aucun signe de vie. M. le Dr Kohler, à Romont, fut mandé d'urgence. Après avoir eu recours à la respiration artificielle, les victimes furent peu à peu ra-

Elle avait un sourire qui voulait peut-être paraître aimable, mais qui témoignait beaucoup de suffisance.

— Mademoiselle Lucyenne, dit Raymond, permettez-moi de vous présenter ma mère, votre tante, la comtesse de Kerovan.

La dame lui tendit la main. — Comme cela, c'est ma nièce s'écria-t-elle d'une voix aiguë, la fille du cousin de mon mari. Ma chère, je suis contente de vous voir.

Elle posa un baiser sur la joue de Lucyenne qui recula comme si elle eut été touchée par un serpent.

— Nous allons procéder aux affaires, dit M. Brun, en conduisant sa pupille à un siège. Chère mademoiselle Lucyenne, ajouta-t-il, nous avons fait toutes les investigations désirables aux mairies et même aux églises et nous avons eu la preuve que les documents produits par M. Raymond, l'extrait de l'acte de mariage de son père et de sa mère, la copie de son acte de naissance, sont authentiques. Il n'y a pas le moindre doute à avoir à ce sujet.

— Pas le moindre, répéta M. Simon. — Vous voyez ici, reprit M. Brun, les personnes qui reçurent Raymond de Kerovan des mains de son père et le gardèrent jusqu'au jour où il fut envoyé au collège. Leur témoignage à cet égard est d'une netteté absolue.

— Le cas vous a été développé dans tous ses détails, ma chère enfant, continua M. Brun avec un accent de tristesse, vous avez eu toutes les preuves qui seraient produi-

nimées. De nombreuses brûlures furent constatées aux bras spécialement, tandis que les membres inférieurs montraient certains symptômes de paralysie.

Exposition fédérale d'agriculture. — L'examen par la commission préalable (Vorschau) des chevaux inscrits pour l'exposition fédérale d'agriculture aura lieu le mercredi 24 juin, à Flamatt, à 7 h. du matin; à Schmiten, à 8 h. 1/2; à Guin, à 9 h. 3/4; à Tavel, à 11 h.; à Villaz-Saint-Pierre, à 13 h.; à Palézieux-Gare, à 15 h. 1/4; à Châtel-Saint-Denis, à 15 h. 3/4; à Bulle, à 17 h.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Hier après midi, la mort impitoyable a ravi à l'affection de sa famille Madame Alice Dessarzin, épouse de M. Louis Dessarzin, commis aux chemins de fer électriques de la Gruyère. Une hémorragie accidentelle a enlevé cette épouse et mère aimée, qui laisse un époux et deux orphelins en bas âge. La défunte n'avait que 29 ans.

Nous présentons aux personnes affligées par ce deuil cruel nos sympathies et nos condoléances bien sincères.

Examens oraux des classes primaires de Bulle.

Matin : 8 à 12 h. Après-midi : 14 à 18 h. Chaque séance commence par l'examen de chant.
 Juin : Mardi 16 V^{me} garçons, V^{me} A garçons.
 Mercredi 17, V^{me} B garçons, V^{me} filles.
 Jeudi 18, V^{me} A filles, V^{me} B filles.
 Vendredi 19, IV^{me} garçons, IV^{me} filles.
 Samedi 20, III^{me} filles, III^{me} garçons.
 Lundi 22, II^{me} filles, II^{me} garçons.
 Mardi 23, I^{er} garçons, I^{er} filles.

Morlon, le 6 juin 1925. H. Currat, Insp. Ces examens sont publics; les parents sont vivement priés d'y assister.

Course internationale de motocyclistes du Bruch. — Le Comité d'organisation de cette manifestation sportive est composé comme suit :

Président : M. Paul Pythoud, Fribourg; vice-président : M. Noël Cailler, Broc; secrétaire-caissier : M. Edouard Glasson, Bulle; adjoints : MM. Bongard, André Glasson, J. Gougler, F. Peyraud et Ch. Luthy.

Toutes demandes de renseignements doivent être adressées à M. Edouard Glasson, à Bulle.

La Confirmation à Bulle. — Dimanche dernier, Mgr. Besson, évêque du diocèse, a conféré le sacrement de Confirmation à 250 enfants de la paroisse de Bulle.

Vente d'hôtel. — L'hôtel de la Croix-Blanche en Villa a été acheté en mises par la Banque de l'Etat de Fribourg pour y installer les bureaux de son agence. Ainsi disparaîtra bientôt l'un des plus anciens établissements publics de notre Ville.

Cyclisme. — La Pédale bulloise a fait disputer dimanche sa 2^e épreuve sur le parcours Bulle-Montbovon et retour, soit 36 kilomètres.

Les résultats sont les suivants:
 Chappuis E., s. Gurtner, en 1 h. 7 m. 22 s.
 Zur Linden G., à une roue
 Demierre O., en 1 h. 7 m. 22 s. 3/4
 Rieben F., en 1 h. 7 m. 23 s. 1/4
 Gattioni R., en 1 h. 7 m. 23 s. 3/4
 Zur Linden R., en 1 h. 18 minutes
 Fragnière V., en 1 h. 19 m. 56 s. 1/2
 Barbey J. a abandonné pour crevaisons (4 fois).

Dimanche prochain, 21 juin, course Bulle-Fribourg-Romont-Bulle, soit 65 km. Le départ aura lieu à 6 heures devant l'Hôtel de Ville.

L'abondance des matières nous oblige, à notre grand regret, de renvoyer à vendredi une relation sur la « première » de « Judith », à Mézières.

Nous en demandons excuse à notre aimable correspondante.

tes devant un tribunal. Comme votre tuteur, et tenant lieu de votre père, je me suis entouré de tous les renseignements possibles; je me suis fait assister d'hommes distingués par leur jugement, par leurs connaissances juridiques, dont l'un est votre parent; j'ai réuni votre conseil de famille qui a vu les pièces, entendu les témoignages, et tous, d'un avis unanime, nous sommes arrivés à la même conclusion, à savoir qu'il serait inutile d'appeler la justice à vous défendre, — qu'une seule chose reste à faire... de régulariser, au point de vue légal, la position de M. Raymond de Kerovan. (A suivre.)

Chez ne
 Tous les amis gymnastique se l'immense somme mande la prépa fédérale qui aura mois à peine la représenter honnêtes dans ce halloises dans ce pour nos gyms, grand pour la so les ressources n frais de participa Chacn sait qu'e riche. Le plus g actifs des sociétés pose généraleme surtout de bonne ouvriers ou app ville, à ce point ception. Ne pou membres actifs frais qu'exigera fédérale de Genève il en résultera, c me saignée pou C'est pourquoi n bonne marche puis quelque tem fête populaire; le déjà assuré gr trouvent toujours citadine et camp l'appui que méri en honneur.
 Les ombrages costume, l'empl ganisateurs pou plein air. Il sera menclature de te ront le bonheur sons simplement les goûts; amat danses, aienn roulette, tireurs breux jeux d'a d'autres trouver en soutenan un
 Tout est prév rien. Pour peu cours indispen circonstances, il Tirage. C'est ce reste à nos brav

Passage
 av. bordure
Linoleum
Tapis pa
 avec
Passage
Descente
Tapis de

BULLE
 Samedi so
Grande
SECTION
 Pont d
 Nouveau tir-p
 Voir
BUVE
 En cas de mau
CHIEN
 Un gros chien s'est donné chez M. Grandvillars de le réclamer des frais.

Chez nos gymnastes.

Tous les amis de notre section locale de gymnastique se rendent un peu compte de l'immense somme de travail que lui demande la préparation à la prochaine fête fédérale qui aura lieu à Genève, dont un mois à peine la sépare. Si la question de représenter honorablement les couleurs bernoises dans cette joute amicale des sections sœurs de la Suisse est un gros souci pour nos gyms, il en est un autre très grand pour la société, c'est celui de trouver les ressources nécessaires pour couvrir les frais de participation à cette manifestation. Chacun sait qu'en général le gym n'est pas riche. Le plus grand nombre des membres actifs des sociétés de gymnastique se compose généralement de jeunes gens dotés surtout de bonne volonté, pour la plupart ouvriers ou apprentis; la section de notre ville, à ce point de vue, n'est pas une exception. Ne pouvant donc demander à ses membres actifs qu'une minime partie des frais qu'exigera la participation à la fête fédérale de Genève — cela se conçoit — il en résultera, cela va sans dire, une énorme saignée pour la caisse de la société. C'est pourquoi nos gyms, qui ont à cœur la bonne marche de celle-ci, s'ingénient depuis quelque temps à organiser une grande fête populaire; le succès de celle-ci leur est déjà assuré grâce à la sympathie qu'ils trouvent toujours auprès de la population citadine et campagnarde et grâce surtout à l'appui que mérite le noble sport qu'il ont en honneur.

Les ombrages du Tirage sont, comme de coutume, l'emplacement choisi par les organisateurs pour cette manifestation en plein air. Il serait oiseux de faire ici la nomenclature de toutes les attractions qui feront le bonheur des grands et petits. Disons simplement qu'il y en aura pour tous les goûts: amateurs de quilles, amis des danses, anciennes et nouvelles, amis de la roulette, tireurs, amateurs d'autres nombreux jeux d'adresse, pêcheurs, et tant d'autres trouveront de quoi se distraire tout en soutenant une bonne cause.

Tout est prévu pour qu'il ne manque de rien. Pour peu que le soleil prête son concours indispensable dans la plupart des circonstances, il y aura toute dimanche au Tirage. C'est ce que nous souhaitons au reste à nos braves gyms.

Football.

Les spectateurs qui se sont rendus dimanche aux Agges pour assister au match Bulle-Fribourg III s'en sont retournés fort déçus. Le jeu assez égal des équipes fut gâté par l'incapacité de l'arbitre, M. Spieher, du F. C. St-Michel, de Fribourg, dont les décisions très contestables provoquèrent l'énervement des équipiers. De là à un jeu sec et même peu courtois il n'y a qu'un pas, et c'est ce qui fatalement se produisit par moment. D'autre part, la conduite peu sportive et peu correcte de certains joueurs du F. C. Fribourg provoqua une juste et légitime indignation parmi le public qui devint houleux sur la fin du match.

Si l'arbitre s'était montré à la hauteur de sa tâche et même s'il n'avait pas fait preuve d'une tendance de favoritisme à l'égard des visiteurs, le match se serait déroulé sans incident et les deux équipes se seraient quittées plus intimes. Pour des rencontres de l'importance de celle de dimanche, qui doivent désigner le vainqueur probable d'un championnat, les autorités sportives devraient choisir des arbitres compétents et impartiaux et non des nullités comme ce fut le cas.

Quel contraste avec les matchs de championnat suisse disputés par le F. C. Bulle avec les équipes vandoises et ceux de Paques avec le W. F. C. de Berne. C'était du vrai football où une saine camaraderie entre les adversaires régnait jusqu'au coup de sifflet final, tandis que des exhibitions comme celle de dimanche écoeurent les plus chauds partisans du football et tout cela, à cause de l'arbitre.

Le match. — L'équipe bulloise ne peut malheureusement se présenter au complet et remplace Striemann et Magnin par Sudan et Ostertag. La première mi-temps est à l'avantage des bullois qui sont sensiblement supérieurs et qui mènent par 1 à 0.

Dès la reprise on sent chez les visiteurs le désir de l'emporter. Ils parviennent à égaliser et à partir de ce moment le jeu devient de plus en plus nerveux et sec, sans que l'arbitre réagisse. Il en fut ainsi jusqu'à la fin du match.

Les notes jouent de malchance, plusieurs occasions de marquer sont « looper » de peu et ne font pas que, par un coup malencontreux, l'un d'eux marque contre son propre camp, donnant ainsi une victoire facile par 2 à 1 aux « noirs ».

Par ces deux points acquis, le F. C. Fribourg remporte la Coupe Mayor, compétition qu'elle a organisée et dirigée. Un spectateur.

A la campagne. — Si mai fut maussade, rageur, redoutable parfois, juin s'est montré, jusqu'ici du moins, beau, enchanteur réconfortant. Soyons logique et disons pourtant que le défunt mois a répandu ses bienfaites ondées, lesquelles ont préparé la toilette pimpante et grandiose du présent mois.

En cette période de fenaison, tout ce qui est valide, tout ce qui est mobilisable en fait de personnes, bêtes, machines et outils a son rôle assigné; c'est le mois du travail intensif, soutenu. Tôt levés, tard couchés, les agriculteurs, toujours soucieux d'un avenir plein d'imprévus, d'inconnues, se

démènent à qui mieux mieux. Le labeur est dur, pénible, mais nul ne récrimine, ni ne maugrée. Chacun se soumet à la belle et sainte loi du travail, car le travail c'est la vie, c'est le bonheur.

ETAT-CIVIL DE BULLE

Naissances
Mai 1. — Barras Lina Emma, fille d'Ernest, agriculteur, de Châtel-sur-Montsalvens et de Jeanne née Frossard.

14. — Morard Paule, Marie, Rose, fille de Casimir, docteur en médecine, de Gummens, et de Jeanne née Barras.

15. — Thurnheer Georges Raymond, fils de Ulrich, tonnelier, de Berneck (St Gall) et de Antonie née Savary.

17. — Marro Charlotte Marie Louise, fille de Louis, sergent de sûreté, de Oberschrot (Singine) et de Martine née Jaquet.

18. — Dupasquier Gaston, Jules, Gustave, fils de Fernand, agriculteur, et de Félicité née Niquille, de La Tour de Trême.

23. — Jolliet Roland Alfred, fils de Gaspard, employé aux C. E. G., de Montbovon et de Judith née Jordan.

26. — Dafflon Marius Philippe, fils de Marcelin, employé aux C. E. G., de Vaulruz et Marsens et de Lina née Gremaud.

30. — Robadey Bernard, Pierre, Francis, fils de Robert, hôtelier et de Maria née Jolliet.

31. — Lambelet Emile René, fils d'Emile, employé aux C. E. G., de Frasses (Broye) et de Marguerite née Berthel.

Décès
Mai 5. — Barras Eloi, époux de Marie née Savary, employé de fabrique, de Châtel-s.-Montsalvens, 50 ans.

9. — Noth Emile, époux de Marie née Castella, journalier, de Zumholz (Singine) 49 ans.

14. — Zapf Sophie née Masset, épouse de Frédéric, ménagère, de Chandon, (Broye) 62 ans.

Mariages
Mai 1. — Déforel Paul, de Vuadens et Perriard Marie, ménagère, de Chénens, les deux à Bulle.

7. — Collaud Albert, ingénieur, de Bulle et St Aubin, domicilié à Pont-à-Mousson (France) et Peyraud Yvonne, de et à Bulle.

19. — Seiboz Félix, sellier, de et à Treyvaux et Buchs Jeanne, tailleur, de Bulle, Marsens et Bellegarde, domiciliée à Bulle.

27. — Gretener Jean, commerçant, de Cham (Zoug) et Perroulaz Geneviève, de Fribourg, les deux domiciliés à Bulle.

29. — Nissille Amédée, meunier, de Vuisternens-en-Ogoz et Sallin Rosa, ménagère, de Sâles (Sarine), les deux domiciliés à Bulle.

Mal dormir équivaut à

être de mauvaise humeur. Des milliers de ménagères prudentes n'emploient plus, depuis longtemps au lieu du café pur, que le succédané Virgo. Elles le recommandent partout, dans l'intérêt de tout le monde. Virgo est une boisson vraiment saine, nourrissante et aromatique. Exigez les véritables paquets **rouges** marque Kunzle

VIRGO

Prix en magasin: Virgo, 1.40, Sykos 0.50, Naço Olten

Repas vite fait complet et savoureux avec BOVRIL

Citrovin
RECOMMANDÉ PAR LES MÉDECINS

Monsieur Louis DESSARZIN et ses enfants, Gérard et Alice; Monsieur et Madame Charles CHAPPALLEY et ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Dominique DESSARZIN et leurs enfants et petits-enfants et les familles parentes et alliées ont la grande douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Alice Dessarzin
née CHAPPALLEY

leur chère épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, nièce et tante, décédée à Charmey le 15 juin 1925, dans sa 29^{ème} année, munie des sacrements.

L'ensevelissement aura lieu à Charmey, le 18 crt. à 9 1/2 h. R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La Société des pêcheurs à la ligne de la vallée de la Jogne a la profonde douleur de faire part à ses membres de la perte cruelle qu'elle vient de faire en la personne de

Madame Alice DESSARZIN

épouse de son dévoué caissier, décédée le 15 juin.

L'ensevelissement aura lieu à Charmey, le 18 juin, à 9 1/2 heures.

LINOLEUM anglais
Meilleure Qualité.

Passage	largeur	57 cm.	68 cm.	91 cm.	CARPETTES linoéum
av. bordure	le mètre	2.95	3.75	4.90	Grd. 68/45 cm. 225
					la pièce
Linoleum pour tapis	largeur	183 cm.	200 cm.		Grd. 50/90 cm. 295
	le mètre	8.75	9.75		la pièce
Tapis passage en cocos	largeur	60 cm.	80 cm.		Grd. 68/114 545
avec bordure rouge	le mètre	4.75	5.90		1 ^{re} qual., pièce
Passage en jute	très jolis dessins	largeur	60 cm.	70 cm.	90 cm.
		le mètre	2.90	3.50	4.75
Descentes de lit	lavables	depuis	4.50	Nattes devant de portes,	depuis
Tapis de table	depuis	3.90	Tapis de jeux	depuis	4.90

GRANDS MAGASINS AU LOUVRE BULLE

BULLE - AU TIRAGE - BULLE
Samedi soir et Dimanche, dès 2 heures
20 et 21 juin 1925

Grande Fête Populaire
organisée par la
SECTION DE GYMNASTIQUE DE BULLE

Pont de danse couvert (fanfare et orchestre).
Nouveau tir-pipes et à prix. — Carrousel.
Tir au flobert. — Jeu de quilles, etc.

Voir les affiches pour les autres attractions.
BUVETTE (Consommations de 1^{er} choix).
En cas de mauvais temps, renvoi au dimanche suivant.

CHIEN ÉGARÉ
Un gros chien de classe roux s'est donné chez Irénée Currat, à Grandvillard, où l'on est prié de le réclamer contre remboursements frais.

A VENDRE
bon chien de garde
Agé de 10 mois, chez Joseph Seydoux, fumiste, La Tour.

SOUDE À BLANCHIR
Henco
pour tremper le linge
HENKEL & C^o S. A. BALE

Vente juridique d'immeubles.
L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, **vendredi 19 juin 1925**, dès 2 h. du jour, dans une salle particulière de l'Auberge du Lion-d'Or, à Nelrivue, les immeubles art. 344, 1179, 1180 du registre foncier de Nelrivue, comprenant habitation, cave, grange, écurie, pré et jardin de 11a 20ca, et appartenant à **M. Clément Castella, ff. Alexandre**. Prix d'estimation: Fr. 12,000.—
Bulle, le 15 juin 1925.

FROMAGE de GRUYÈRE
Gras et salé, 662 1924, de fr. 2.80 à 3.20 le kg., port du, paiement après réception. — **BEURRE — TOMMES.**
Téléphone 187.
Max. CUENNET
Rue de la Sionge, BULLE.

Vente d'immeubles.
Le 29 juin, dès quatorze heures, dans une salle particulière de l'Hôtel de Ville, à Broc, l'Office des Faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, en 1^{res} mises, les immeubles art. 1551b, 1548ca, 1548 cb, 1549ab, Petite Fin, habitation (villa) bien située avec place et pré de 48 perches, appartenant à la masse en faillite Alfred RUFFIEUX, au dit lieu. Taxe officielle fr. 21,000.—
Les conditions de mises déposées à l'office à disposition.
Bulle, le 15 juin 1925.
P. 1400 B. L'Office des Faillites de la Gruyère.

Grande mise juridique d'immeubles et de montagnes.
Le 30 crt., dès quatorze heures, à l'Hôtel de Jaman à Montbovon, l'Office des faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, en 3^{mes} mises, à tout prix, plusieurs immeubles, spécialement:
Au centre du village, villa avec chambres parquetées, caves voûtées, beau verger et jardin, belle situation.
En Allières. Etablissement de la Croix de fer avec logement, grange, écurie, remise et pré, pâturages et bois de 15 poses 1/2.
Vers les Pichons et Essereurons. Habitation, remise, grange et écurie avec pré de 10 poses.
Les Seytours. Grange, écurie avec pâturage de 15 poses 1/2 et bois de 7 poses.
La Seylaz. Chalet et pâturage de 31 poses avec bois de 4 poses.
La Boveresse. Chalet et estivage de 65 poses avec 4 poses de bois.
A Allèbe. Immeubles près de la Gare avec 4 logements, atelier de menuiserie, force hydraulique.
Les conditions déposeront à l'office, dès le 20 juin 1925.
Bulle, le 15 juin 1925.
P. 1401 B. L'Office des Faillites de Bulle.

Vente juridique
L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, **samedi 20 juin 1925**, dès 2 h. du jour, au domicile de **M. Antonin Magno, à La Tour-de-Trême: 1 potager.** La vente aura lieu à tout prix.
Bulle, le 15 juin 1925.

VENTE JURIDIQUE
L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, **samedi 20 juin 1925**, dès 2 h. du jour, au domicile de **M. Alph. Tornare, à Sorene: 1 commode, 8 planches et 100 fagots.** La vente aura lieu à tout prix.
Bulle, le 15 juin 1925.

CHEZ H PERROUD



Meubles en tous genres
Se recommandant.

TRAVAUX d'IMPRESSION
Imprimerie du journal.



Vos couteaux auront un beau poli

si vous utilisez pour les fourbir le produit avec lequel vous nettoyez déjà votre mobilier de cuisine (évier, tab-lards, égouttoir), et vos murs de faïence. Nous vous avons nommé le VIM.

Saupoudrez d'un peu de VIM, soit un torchon, soit une brosse humides. Frottez très légèrement l'objet terni; il sera bientôt propre et brillant, tout comme neuf.

Le VIM ne raye pas les objets et n'abime pas les mains.

La boîte entière Fr. 1.-
La demi-boîte „ .60



Savonnerie Sunlight, Olten



M 31

GENÈVE - les 26 et 30 juin, 2 et 7 juillet - GENÈVE
Grandioses représentations du

Festspiel „Force et Patrie“

avec 1500 exécutants, données à l'occasion de la

58^{me} Fête fédérale de Gymnastique

qui aura lieu du 17 au 21 juillet.

Location : Agence VÉRON, GRAUER & Cie, GENÈVE.

27 Juin
1925



26 Juillet
1925

VI^{me} Comptoir Suisse et Foires coloniales LAUSANNE

DIRECTION : RUE PICHARD, 2.

Séjour d'été

On cherche à louer pour les vacances **appartement meublé** 2-3 chambres, Gruyères ou environs. Ecrire: 1900, poste restante, route d'Échallens, Lausanne. 1551

Myrtilles

fraîches, 1^{re} qualité.
10 kg., Fr. 9.-, 5 kg., Fr. 4.50 contre remb.
R. Gilardi, Gerra Gambardino (Tessin). 1540

On demande une fille

de 25 à 30 ans, travailleuse et honnête, connaissant tous les travaux d'un ménage. Bon gage. Entrée 20 juin.
S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P 1385 B. 1540

Jeune fille

sérieuse, honnête, travailleuse, de 20 à 22 ans, trouverait place dans bonne famille en France comme bonne à tout faire. Voyage payé. Bons gages et vie de famille assurés. Inutile de se présenter sans bonnes références.
S'adresser à l'Hôtel du Cerf, Romont. 1557

Nous cherchons preneurs réguliers

de **têtes, tripes crues et cuites, fraise de veau**, etc. Marchandises fraîches aux plus bas prix. Adresser demandes : **Triperie du Syndicat de la Boucherie de Genève**, Rue de Hesse, 6, Genève.

A louer

petit appartement 1 chambre, cuisine et dépendances. S'adresser **Épicerie Camenzind-Pochon**, R. de Gruyères.



Toiles pour DRAPS DE LIT

Excellentes qualités blanchies.
Pur fil, 165 cm. Fr. 7.35 par m.
Pur fil, 180 cm. Fr. 7.95 par m.
Ml-fil, 163 cm. Fr. 4.95 par m.
Ml-fil, 178 cm. Fr. 5.45 par m.

Tous linges de maison. Spécialité de **Trouseaux complets**. Ourlets jour, broderie. **Direction** de notre propre **Tissage de Toiles**. 278

MÜLLER & Cie LANGENTHAL (Berne) (Maison fondée en 1898). — Demandez échantillons —

A VENDRE bicyclettes

à bon compte plusieurs 896 B neuves et d'occasion, hommes et dames. **SAUDAN fils**, rue Tissot, Bulle

TRAVAUX en soumission.

La Commune de **La Tour-de-Trême** met en soumission les travaux d'une canalisation à l'intérieur du village, av. tuyaux de 40 à 80 centimètres de diamètre. Longueur: environ 300 mètres. L'entreprise comprend le creusage, fourniture des tuyaux en ciment de Lyss, pose et romblayage.

Les entrepreneurs intéressés peuvent prendre connaissance des plans et conditions chez **M. le Syndic**, où les formulaires de soumission sont à disposition. Les soumissions seront reçues jusqu'au **vendredi 19 juin prochain, à 8 h. 30** du soir. La Tour, le 8 juin 1925. *Le Conseil communal.*

Bonne servante de campagne est demandée de suite chez **Mme WYSSMULLER, à Vuadens**. S'y présenter.

A VENDRE

à la Forge Fçois **SAUDAN**, rue Tissot, BULLE :
1 char essieux en bois avec échelle à foin ;
1 char de marché avec cadre, essieux patent ;
1 camion à ressorts ;
calèses à purin à 3 roues et un corbillard neuf prêt à l'emploi, brouettes à mains neuves. 1409

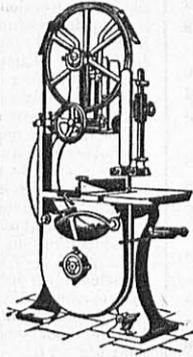
Le Dr H. PÉGAITAZ Spécialiste, à Fribourg maladies des reins, vessie, tumeurs hernies difformités. 20.130 F

Consultation à Bulle, le jeudi de 9 h. à 12 h. **MAISON BOCHUD** 2^{me} étage, Avenue de la Gare.

L'Elchina

fortifie l'estomac, les intestins, le sang et les nerfs.

Flacon : 3.75, double flacon (très avantageux) : 6.25. — En vente dans les pharmacies. —



D. MANFRINI, à NEUCHÂTEL

— Tél. N° 835 —

Machines à travailler le bois.

„Olma“, à Olten.

Installation de toutes machines à travailler le bois. — Transformation de multiples et scies à cadre par le nouveau roulement spécial à rouleaux bombés. Même adresse, quelques machines d'occasion à bas prix.

Demandez conditions et prix.

VINS pour les Fanages

Rouges - - Blancs

Alicante doux Albana gris
Montagne San Severo très gris
Roussillon La Côte
Bordeaux Fendant.

Se recommande **Juan MORENO**, Rue de Gruyères, BULLE.

Consommateurs !

Demandez les vins en bouteilles

Aigle-Grand Brûlé

PETITAT YVERDON

A. LUTHY, représentant, BULLE.

COMPAGNIE

des

Chemins de fer électriques de la Gruyère.

Le Conseil d'administration convoque l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires pour samedi, 27 juin 1925, à 16 heures, au Château de Bulle, avec l'ordre du jour suivant :

Rapports du Conseil d'administration et des Commissaires-vérificateurs pour l'exercice 1924. — Discussions et votations sur les conclusions de ces rapports. — Renouvellement de la série sortante des membres du Conseil d'administration. — Nomination des Commissaires-vérificateurs et de leurs suppléants pour 1925. — Propositions individuelles.

Le rapport de gestion, le bilan, le compte de profits et le rapport des Commissaires-vérificateurs seront déposés à partir du 15 juin au siège social de la Compagnie et au Crédit Gruyérien, à Bulle, ainsi qu'à la Banque de l'Etat, à Fribourg, qui délivreront les cartes d'admission à l'Assemblée sur dépôt des actions, jusqu'au 22 juin inclusivement.

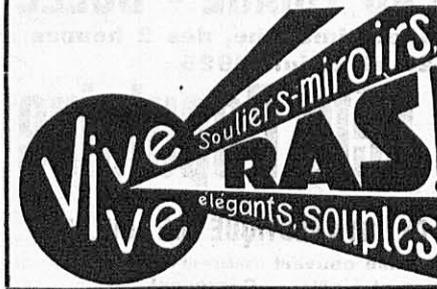
Liquidation partielle

d'une grande quantité de

chapeaux de paille

pour hommes et enfants, depuis 1 fr.

Tobie BEC, Bulle.



RAS contient de la graisse pure.

MODES -- Mme J. GLASSON -- MODES

Maison Pinaton, 2^{me} étage (en face du Champ de Foire)

Rabais sur tous les articles d'été.

Toujours grand choix de

Chapeaux et voiles de deuil.

TRANSFORMATIONS RÉPARATIONS



ABONNÉ
Suisse 1
Etranger 1
payab
Prix du nu
On s'ab
burea
moyennant

Cham

Sans dél
prouvé, lan
de Dardel s
cool en 192
cantons so
sommés plu
Puis il a ad
Gabathuler
l'Autriche p
Enfin
M. Hoffmann
M. de Raho
consacré à
contienne q
politique
qu'en effet
reaux et qu
car les cons
cupés pour

Le Cons
en seconde
les douanes

Au Cons
mardi mati
politique n
sionné ; il
tial. Le rap
formation
exprimé le
soient cont
affaires ; il
du comm
ment politi
senté des c
contre la f
des journa
ciste. De s
lention sur
donanes, e
tière gene
que la Fra
tion relative
sollicité la
stupéfiant

M. Moll
le vœu de
économiqu
claré que
telles pas
bon, a-t-il
sent deve
élargit leu
Quant à
nécessaire
meure au
blique. L
proscrits
gitation p
fin que n
l'interpré
aux forêts
sera appl
Motta déca
avec la R
lage. La g
adoptée.

M. Abt
affaires ir
elle dema
de l'émigr
bat cette
gouverne
mais qu'
dnt. Le c

Le Con
matin, le